Soixantième année. - N ° 202 A Mercredi 21 octobre 2026

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1299

59 – NORD

TRIBUNAL DE COMMERCE DE VALENCIENNES

Extrait de jugement

Date : 12 octobre 2026.
Jugement d'interdiction de gérer.
814 026 340 RCS Valenciennes.
TRENDY BAR.
Forme : Société par actions simplifiée.
Activité : Débit de boissons avec restauration sur place et organisation de soirées. La création, l'achat, la prise à bail, la gérance, l'installation et l'exploitation directe ou indirecte de tous cafés, restaurants, clubs privés, salles de spectacles, soirées privées, discothèques hôtels.
Adresse : 24, avenue du Général Horne, 59300 Valenciennes.
Complément de jugement : Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de Monsieur David mouton pour une durée de 10 ans .